



# Aide aux nouveaux clubs

*Saison 2021-2022*

La ligue de Taekwondo Occitanie compte 108 clubs et plus de 7000 licenciés, répartis sur 12 départements (chiffres saison 19-20). Pour pouvoir dynamiser la pratique sur l'ensemble de l'Occitanie, il est important de créer de nouveaux clubs, notamment dans les territoires carencés en taekwondo et disciplines associées.

Créer un club et le faire vivre nécessite des compétences, de la disponibilité, de l'engagement de la part de l'enseignant et de l'équipe dirigeante. De plus, créer un club induit avant même de pouvoir percevoir les cotisations, d'investir financièrement sur fonds propres pour notamment s'affilier à la fédération, acheter du matériel,...

La ligue de taekwondo Occitanie a la volonté de **soutenir les nouveaux clubs** (qui prendront leur 1<sup>ère</sup> affiliation à la FFTDA au cours de la saison 2021-2022) **sur 2 saisons consécutives** (saison 2021-2022 et 2022-2023).

### Les mesures pour les nouveaux clubs :

La ligue de taekwondo Occitanie propose de soutenir les clubs qui auront leur 1<sup>ère</sup> affiliation en 2021-2022 de deux manières :

- ❖ **Une aide financière sur les saisons 2021-2022 et 2022-2023 :**
  - Remboursement de l'affiliation à la FFTDA (100€ ou 200€, selon le prix fixé par la FFTDA)
  - Offre 5 passeports sportifs (100€)
- ❖ **Un accompagnement :**
  - Une personne de la ligue dédiée pour répondre à vos questions et vous accompagner dans votre projet de création et de mise en route

### Les bénéficiaires :

Pourront bénéficier de ces mesures, les clubs qui répondent aux conditions cumulatives suivantes :

- Club ayant obtenu une déclaration en préfecture
- Club qui prend sa 1<sup>ère</sup> affiliation à la FFTDA au cours de la saison 2021-2022

Cette mesure ne pourra pas s'appliquer à un club déjà affilié à la FFTDA qui change de numéro d'affiliation, suite à une modification au sein de la structure.

### La démarche :

1. Le club doit-être créé auprès de la préfecture et prendre son affiliation à la FFTDA
2. Le club remplit la fiche ci-après + récépissé de déclaration en préfecture et attestation d'affiliation à la FFTDA, et envoyer le tout à [vipaulhuoyungkai@free.fr](mailto:vipaulhuoyungkai@free.fr)
3. La ligue LTO envoie au club un chèque du montant de l'affiliation et 5 passeports sportifs

### Contact :

Pour tout complément d'informations, contactez le Responsable Sportif de la ligue :  
Me Vipaul HUO YUNG KAÏ : 06 85 22 81 29, [vipaulhuoyungkai@free.fr](mailto:vipaulhuoyungkai@free.fr)



## Aide aux nouveaux clubs

- Fiche de demande d'aide -

Saison 2021-2022

La ligue LTO met en place, en plus d'un accompagnement personnalisé, des mesures d'aides pour les nouveaux clubs (remboursement de l'affiliation à la FFTDA et 5 passeports sportifs offerts) sur 2 saisons (21-22 et 22-23). Pour en bénéficier, le club doit-être déclaré en préfecture et être affilié pour la 1ère fois à la FFTDA en 21-22, puis remplir cette fiche et l'envoyer avec **récépissé de déclaration en préfecture et attestation d'affiliation** à: [vipaulhuoyungkai@free.fr](mailto:vipaulhuoyungkai@free.fr)

**NOM DU CLUB :**

**N° affiliation:**

**Date de création:**

**Adresse du siège social:**

**Adresse du lieu  
d'entraînement:**

**Président:**

Nom-Prénom:

Tél:

Mail:

Adresse:

**Enseignant principal:**

Nom-Prénom:

Tél:

Mail:

Diplôme:

**Cadre réservé à la Ligue de Taekwondo Occitanie:**

- Avis favorable. La ligue vous rembourse l'affiliation à la FFTDA et vous offre 5 passeports sportifs
- Avis défavorable. La ligue n'attribue pas d'aide.

Motif:.....